



## **CALV-4 novembre 2015-Déclaration FSU**

Au préalable, la FSU tient à remercier les services pour les documents complémentaires mis à notre disposition suite à la demande que nous avons faite.

Ceci étant dit, cette CALV se tient dans des conditions bien particulières puisqu'elle est directement liée à la mise en place de la réforme du collège dans un calendrier bien trop précipité pour pouvoir faire toutes les analyses de fond nécessaires à une refonte de la carte des langues qui aille dans le sens d'une plus grande diversification et qui soit donc dans l'intérêt des élèves.

La situation actuelle mériterait pourtant du temps et un véritable travail en amont avec les représentants des personnels enseignants. Entre 2011 et 2014, sur la base des chiffres du rectorat, la diversification a reculé à tous les niveaux. En primaire, l'anglais a été quasiment imposé partout même quand les enseignants disposent d'une habilitation ou d'une certification dans une autre langue. En collège, même progression de l'anglais en LV1 et recul des autres langues tandis que l'offre de LV2 s'est plutôt stabilisée si on inclut les langues proposées en section bilingue. En LGT, on constate une même contraction de l'offre linguistique en faveur de l'anglais en LV1 et de l'espagnol en LV2. Seule l'offre de LV3 parvient à conserver une certaine forme de diversification. Enfin, en LP, l'offre est tellement réduite qu'elle ne permet pas à de nombreux élèves de poursuivre l'apprentissage de la langue ou des langues commencé en collège, ce qui ne favorise pas leur réussite scolaire.

Dans ce contexte et compte tenu de la circulaire du 20 octobre dernier qui va dans le sens d'une nouvelle réduction de l'offre linguistique et laisse les académies piloter seules, sans cadrage national, la refonte de la carte des langues, on peut se poser plusieurs questions quant aux conditions de la rentrée 2016 pour les élèves comme pour les personnels.

A combien se chiffre le nombre de bilingues de continuité dans l'académie sachant qu'elles sont au maximum 32 possibles sur les 233 présentes dans les collèges publics, ce qui représentait 77% des collèges et fait plus que relativiser le reproche d'élitisme qui leur a été fait d'autant qu'elles profitaient davantage aux collèges en Education Prioritaire qu'aux collèges favorisés, ce que souligne le rapport de l'Inspection Générale de décembre 2014?

Que deviennent les élèves qui suivent actuellement en collège une autre LV1 que l'anglais?

Quelle politique est envisagée au niveau des LV2 tant pour les futurs entrants en 5<sup>e</sup> que pour les élèves entrant en 4<sup>e</sup>? Les LV2 fermées ces dernières années vont-elles être réouvertes sur ces deux niveaux?

Quelles dotations sont envisagées pour l'enseignement en groupes?

Enfin, nous ne pouvons que nous interroger sur la situation de nombreux collègues enseignant une LV autre que l'anglais ou l'espagnol. A titre d'exemple, le coût de la réforme pour l'allemand dans les collèges du Pas-de-Calais s'élève à -394 HP ( suppression des bilingues en 6<sup>e</sup>, transformation en LV2 pour les autres niveaux, suppression des LV1 et des euros). Si une LV2 allemand est réouverte partout en 5<sup>e</sup> et en 4<sup>e</sup>, il reste une perte de 4ETP. La perte atteint 10 et même de 14 ETP si ces réouvertures n'ont pas lieu partout sur ces 2 niveaux. Les interrogations des collègues sont donc plus que légitimes et ne laissent d'interroger sur les véritables finalités ou du moins des dommages collatéraux de la réforme.